



Orléans, le vendredi 6 septembre 2019

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

VICE-PRESIDENT
DE LA COMMISSION
DES LOIS

ANCIEN
MINISTRE

Monsieur le Ministre,

Les représentants des syndicats Solidaires Finances Publiques du Loiret, CGT, CFTC, CFDT et FO des Finances Publiques du département du Loiret sont venus me voir afin de me faire part, dans une totale unité, de leurs vives préoccupations quant à l'avenir des services des Finances Publiques au plan national et, plus particulièrement, dans le Loiret.

Je me suis engagé auprès d'eux à vous faire part de leurs inquiétudes et à vous demander de bien vouloir les prendre en compte.

Ils m'ont d'abord indiqué que leurs pensées allaient aux usagers.

Ils craignent en effet que la réorganisation qui a été annoncée, notamment dans notre département, et qui a été présentée, optiquement, comme une augmentation des « points de contacts » ne se traduise dans les faits par de nombreuses régressions pour l'accueil de nos concitoyens et le service qui leur sera apporté.

Ainsi, le déplacement des services vers des « points d'accueil », « maisons de services au public », « zones numéraires » et buralistes se traduirait, pour eux, en une perte de qualité dans la mesure où les tâches qu'assurent aujourd'hui les fonctionnaires des services des finances publiques seraient dévolues à des personnes n'ayant pas les qualifications requises.

Il s'agirait donc pour eux de mesures en trompe l'œil.

Les représentants syndicaux que j'ai rencontrés s'inquiètent tout particulièrement de la perspective de la fermeture des accès directs au public, puisqu'il faudrait désormais prendre systématiquement rendez-vous.

Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre de l'action et des comptes publics
139, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

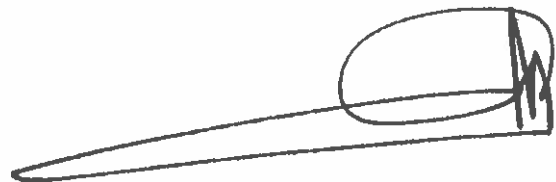
Ils s'inquiètent de la délocalisation des services dans certaines communes relativement proches d'Orléans qui n'améliorerait aucunement le service aux habitants de ces communes et ne se traduirait pas dans les faits par un service accru apporté dans les zones de forte ruralité.

Ils sont aussi très inquiets à la perspective de voir deux des services des impôts des entreprises disparaître, celui d'Orléans Sud et celui de Pithiviers. Ces services sont très appréciés par les représentants des entreprises. Et ces suppressions n'accroîtraient sûrement pas la « proximité ».

Ces représentants syndicaux ont beaucoup insisté auprès de moi sur le fait que l'informatique ne réglait pas tout et que le contact personnel avec les usagers était nécessaire - et devait continuer à être proposé à l'ensemble de nos concitoyens.

Enfin, ils ont insisté auprès de moi sur les nombreuses suppressions d'emplois qui ont eu lieu, tant au plan national que dans le Loiret, soulignant qu'il était illusoire de prétendre améliorer le service public en réduisant ainsi le nombre des emplois. Corrélativement, les agents de la DRFIP 45 déplorent le manque de visibilité sur l'avenir des différentes missions de la DGFIP et le manque de transparence du dialogue social.

Vous remerciant de bien vouloir me faire part de la suite que vous réserverez à ces différentes préoccupations, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments les meilleurs. *Cordialement.*

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a loop and a vertical line with a small flourish at the end.

Jean-Pierre SUEUR